



**HAL**  
open science

## Abbaye Saint-Amand de Rouen : étude d'un édifice en pan de bois du XIII<sup>e</sup> siècle

Frédéric Epaud

► **To cite this version:**

Frédéric Epaud. Abbaye Saint-Amand de Rouen : étude d'un édifice en pan de bois du XIII<sup>e</sup> siècle . La construction en pan de bois au Moyen Age et à la Renaissance (dir Epaud F. et Alix C.), Presses universitaires de Rennes; Presses universitaires François-Rabelais, pp.127-140, 2013, 978-2-7535-2870-3. halshs-01244536

**HAL Id: halshs-01244536**

**<https://shs.hal.science/halshs-01244536>**

Submitted on 19 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Abbaye Saint-Amand de Rouen:

## étude d'un édifice en pan de bois du XIII<sup>e</sup> siècle

FRÉDÉRIC ÉPAUD

Chargé de recherches au CNRS  
UMR 7324 CITERES/LAT

SITUÉ AU n° 6 rue Saint-Amand à Rouen, cet édifice a été découvert en 1984 lors de travaux de rénovation réalisés dans l'enclos de l'ancienne abbaye de Saint-Amand. La restauration de ce bâtiment, réalisée par l'architecte Michel Ratier et l'Atelier d'urbanisme de Rouen, sous la direction d'Alain Gaspérini, a révélé l'existence d'une façade en pan de bois et d'une charpente de comble datée de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. De récentes investigations ont permis d'apporter des informations complémentaires et de préciser la vocation de cet édifice au XIII<sup>e</sup> siècle.

### HISTORIQUE

La fondation de l'abbaye bénédictine Saint-Amand est attribuée à Gosselin, Vicomte de Rouen et d'Arques, et à sa femme Emmeline<sup>2</sup> vers 1042. Implantée à l'intérieur même de la ville sur les vestiges d'un établissement plus ancien, cette abbaye de femme fut richement dotée et devint rapidement l'une des plus riches et des plus puissantes de Normandie. Les revenus de son important patrimoine foncier permirent d'achever la construction de l'église abbatiale dès 1068. Cette dernière dut être reconstruite 70 ans plus tard suite à l'incendie du 14 septembre 1136 qui ravagea l'abbaye et tout le quart nord-est de la ville.

En 1248, l'abbaye fut de nouveau touchée par un incendie<sup>3</sup>. Pour sa reconstruction, Béatrice I<sup>re</sup> d'Eu s'engagea dans la restitution des dîmes usurpées par les laïcs et donc dans la rédaction d'un premier cartulaire pour dresser la liste des biens et des titres de l'abbaye<sup>4</sup>. La nouvelle église abbatiale ainsi que les bâtiments

conventuels furent réédifiés dans les décennies qui suivirent<sup>5</sup>. En 1277, l'abbesse Emmeline d'Eu (1268-1286) obtint d'enclorre la « cour du dehors » ou « cour rustique »<sup>6</sup> qui pourrait correspondre à celle dans laquelle se situe le bâtiment qui nous intéresse ici.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, sous l'abbatiat de Béatrice II, la communauté compta une soixantaine de religieuses puis, avec la Peste Noire et la guerre de Cent Ans, elle se réduisit à une quinzaine<sup>7</sup>. Cet effectif se maintint jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et ce malgré les nombreuses constructions entreprises dans l'abbaye aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles comme les infirmeries et les logis abbatiaux<sup>8</sup>. Les guerres de religion n'épargnèrent pas l'abbaye qui fut pillée par les Huguenots en 1562. Quelques années plus tard, en 1569, la tour-clocher de l'abbatiale s'effondra et provoqua de nombreux dommages à l'église et aux bâtiments alentours.

C'est dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'abbatiat d'Anne II de Souvré, que l'abbaye connut sa dernière grande réforme spirituelle et matérielle, marquée par des reconstructions et des réaménagements d'anciens bâtiments, notamment celui qui nous préoccupe ici. Enfin, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le réfectoire, la salle capitulaire, la cuisine et le dortoir médiéval furent reconstruits au sein d'un grand bâtiment de 40 m de long, à l'est de l'abbaye ; il fut détruit par un incendie en 1709, peu après son achèvement et ne fut jamais entièrement restauré<sup>9</sup>.

Vendue en 1797, l'abbaye fut transformée en lotissements. Puis, lors du percement de la rue de la République entre 1853 et 1856, l'ancienne église abbatiale ainsi que la plupart des bâtiments conventuels furent démolis pour laisser place, aux abords de cette nouvelle rue, à des immeubles de style Empire.

## LOCALISATION ET DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'édifice (en gris sur la fig. 1) est compris dans une extension de l'enceinte, à l'ouest de l'abbaye. Orienté est-ouest, il est adossé, à l'est, au mur de clôture primitif, large de 1,10 m, qui constituait la première limite occidentale de l'abbaye et au revers duquel s'adosse sur toute sa longueur l'infirmerie du XV<sup>e</sup> siècle. À l'ouest, il s'appuie contre le mur d'enclos secondaire qui présente une forte inclinaison par rapport à son axe longitudinal.

On observe nettement, à la jonction de la clôture primitive et du mur d'enclos secondaire, que ce dernier est venu s'y raccorder dans un second temps et qu'il ne s'agit pas d'une compartimentation d'origine. Cette clôture secondaire porte le pignon du bâtiment (fig. 2) ainsi que celui d'un second bâtiment, aujourd'hui disparu, qui lui faisait face, au sud de la cour<sup>10</sup>. Ces pignons sont soulignés par un larmier et renforcés par des contreforts peu saillants qui s'amortissent dans la base talutée du mur. Ces deux édifices étaient tous deux perpendiculaires à l'enceinte primitive et encadraient une petite cour fermée qui correspond à cette « cour rustique » que l'abbesse Emmeline avait fait enclorre en 1277, avec l'accord du roi.

Du fait de l'orientation de l'enclos secondaire, l'édifice adopte un plan trapézoïdal, avec une longueur de 11 m au sud, de 7,60 m au nord pour une largeur de 6 m. Lors de sa rénovation en 1984, le bâtiment comprenait un rez-de-chaussée, deux étages et un niveau de comble sous une toiture

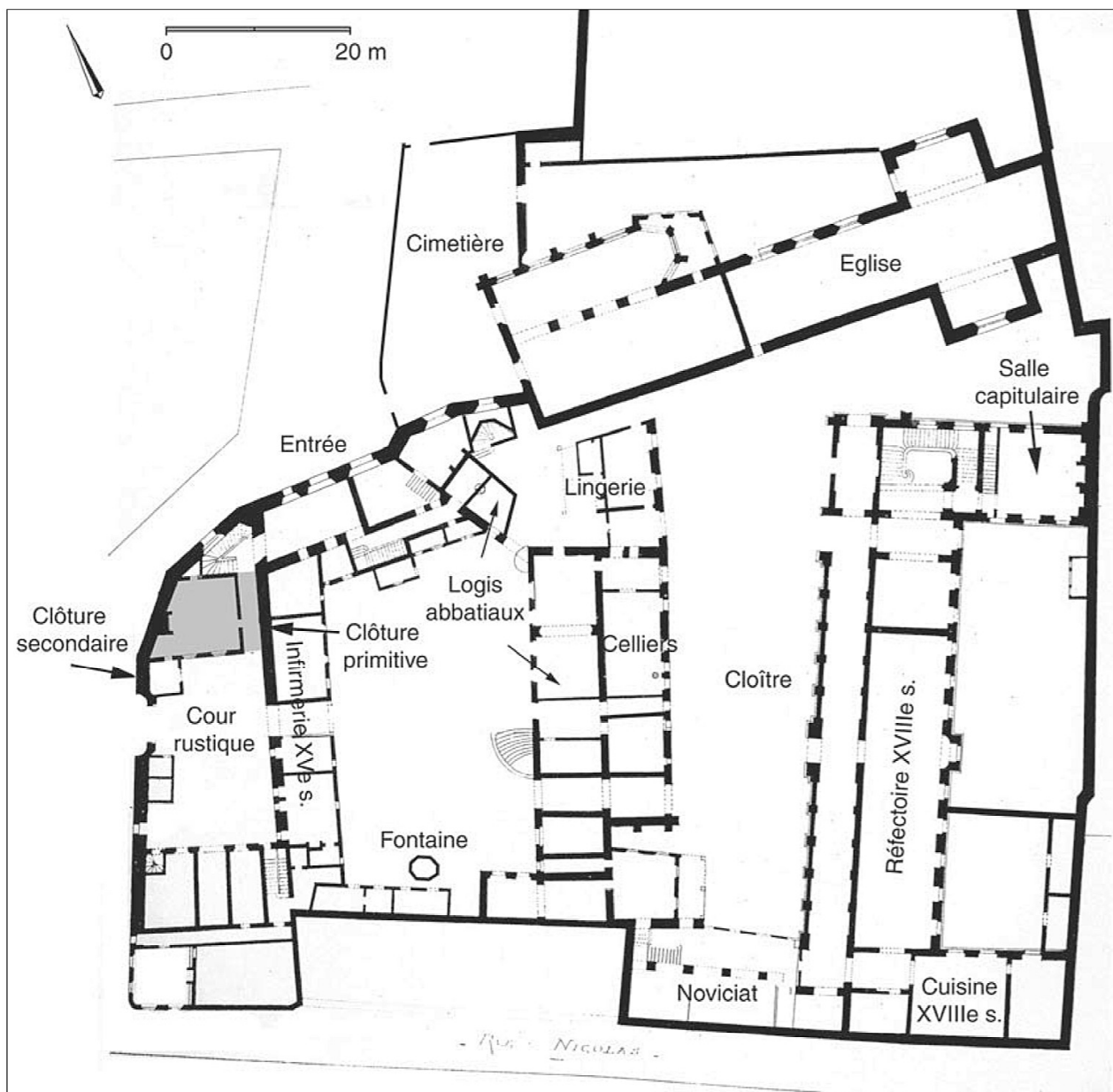


Fig. 1 > Plan de l'abbaye à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (tiré de Delabarre : p. 58), avec localisation du bâtiment en gris.

à deux versants (fig. 3). Chacun de ces niveaux d'habitation possédait une cheminée d'époque moderne ou contemporaine, placée au milieu des pignons ouest et est.

Logés entre ces deux épais murs, les deux gouttereaux présentaient une structure en pan de bois. Au nord, entre le pan de bois et l'enclos, un escalier à balustres de plan triangulaire assurait la distribution de ces niveaux avec, au premier étage, un regard en surplomb sur la rue. Le pan de bois sud était recouvert d'un habillage en plâtre du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1984, le projet de réhabilitation, destiné à l'aménagement de plusieurs appartements locatifs, a révélé l'existence, derrière le revêtement en plâtre de la façade sud, d'un pan de bois d'époque moderne comprenant plusieurs éléments d'une structure antérieure (fig. 4 à 6) et, dans le comble, d'une charpente voûtée à chevrons-formant-fermes (fig. 7).

Une analyse dendrochronologique sur ces éléments antérieurs, réalisée en 1985 par le laboratoire du CRAHM à Caen, a proposé un abattage des bois au XIII<sup>e</sup> siècle. Les courbes ont été de





Fig. 2 > Mur de clôture secondaire de l'abbaye avec le pignon ouest du bâtiment (Cl. F. Épaul).

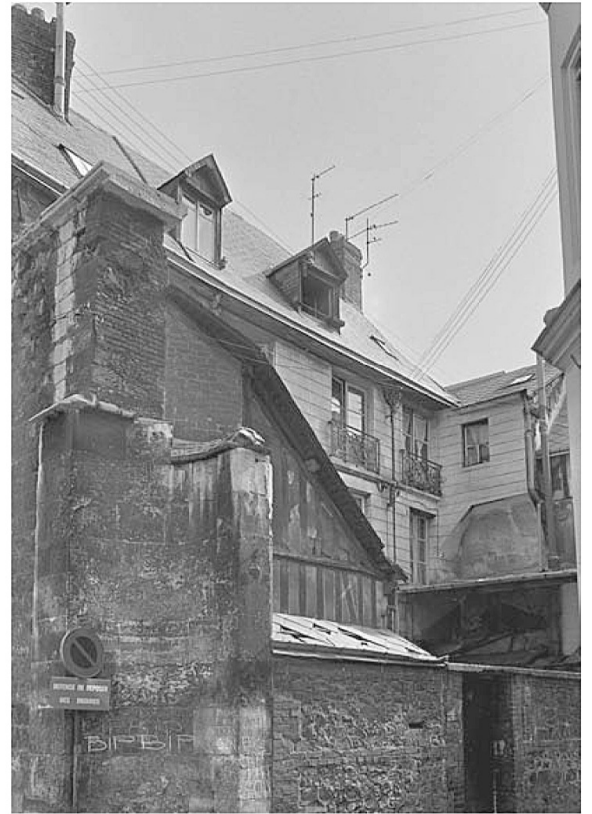


Fig. 3 > En arrière-plan sur la gauche, la façade sud avant travaux (Cl. C. Kollman © 1984, Inventaire général du patrimoine culturel région Haute-Normandie).

nouveau expertisées en 2006 par le laboratoire de Rennes qui a confirmé un abattage des bois entre 1239 et 1270. Une seconde campagne de prélèvement a été réalisée en 2011 par Dendrotech, sur les éléments primitifs du pan de bois sud (fig. 8), la charpente du comble ainsi que sur le pan de bois nord<sup>11</sup>.

Ces analyses confirment que l'édifice a bien été remanié sous l'abbatiat d'Anne II de Souvré en 1630d. À cette phase appartiennent les deux niveaux de planchers, le pan de bois nord, une partie du pan de bois sud et l'escalier à balustrade. Concernant la phase du XIII<sup>e</sup> siècle, les bois de la charpente du comble constituent une moyenne dont la phase d'abattage est datée de 1258-1280d. Les poteaux de la façade sud ainsi qu'un bois dans la façade nord, probable réemploi d'un poteau



Fig. 4 > Façade sud, 1<sup>er</sup> étage, partie ouest (Cl. C. Kollman © 1984, IPRHN).



Fig. 5 > Façade sud, 1<sup>er</sup> étage, partie est (Cl. C. Kollman © 1984, IPRHN).



Fig. 6 > Façade sud, 2<sup>e</sup> étage,  
partie ouest (Cl. C. Kollman  
© 1984, IPRHN).

Fig. 7 > Charpente du comble,  
versant sud (Cl. C. Kollman  
© 1984, IPRHN).



d'origine de la façade nord, constituent une autre moyenne qui n'a pas pu être datée. Cependant, les assemblages en place des poteaux sud à la sablière de la charpente du comble, datée de la phase 1258-1280d, attestent bien leur contemporanéité. Ces deux moyennes distinctes, pour des bois d'une même phase de construction, s'explique par le fait que ces poteaux de façade, de 9 m de long et de 47 ans en moyenne, seraient issus d'un contexte forestier différent de celui des bois du comble, plus courts et de 62 ans en moyenne. Pour ce chantier, il y aurait donc eu deux approvisionnements différenciés (forêts ou parcelles distinctes) selon les pièces à exécuter.

Ainsi, la charpente du comble et les éléments conservés de la façade sud appartiennent à une phase comprise entre 1258 et 1280d, phase qui pourrait se restreindre à une datation comprise entre 1277 et 1280, à supposer que la construction se rapporte à l'accord royal de 1277, obtenu par l'abbesse Emmeline, d'enclorre cette cour.

## LE PAN DE BOIS SUD ET LA RESTITUTION DES ÉLÉVATIONS

Long de 10,73 m pour une hauteur de 9,48 m, ce pan de bois s'appuie à la base sur un solin de maçonnerie et, aux extrémités, contre les épais murs de clôture. Lors de sa mise à nu en 1984, il présente une structure hétérogène ouverte de larges fenêtres d'époque moderne au rez-de-chaussée et aux deux étages (fig. 8). Il correspond dans son ensemble à l'état du XVII<sup>e</sup> siècle résultant des réaménagements de l'immeuble par Anne II de Souvré. Il comprend toutefois trois poteaux montants de fond associés, à l'ouest (à gauche sur la figure 8), à plusieurs éléments d'un colombage antérieur qui ne rentrent pas dans la composition actuelle du pan de bois. La conservation de ces éléments suggère qu'il y eut en 1630d une reprise en sous-œuvre de la structure, et non un démontage complet du pan de bois, avec le maintien en place de la charpente du comble dont les fermes principales sont soutenues par ces poteaux.

Tous ces bois anciens présentent des entailles et mortaises vides pour une composition de pan de bois différente de celle de l'époque moderne. Chacun de ces trois longs poteaux, de 29 x 25 cm de section et de 8,84 m de haut, possèdent en face interne deux couples de mortaises, respectivement pour un sommier et son aisselier, sur leur flanc des rainures pour l'insertion de panneaux de bois coulissants et des mortaises pour des entretoises et, en face externe, quatre larges entailles

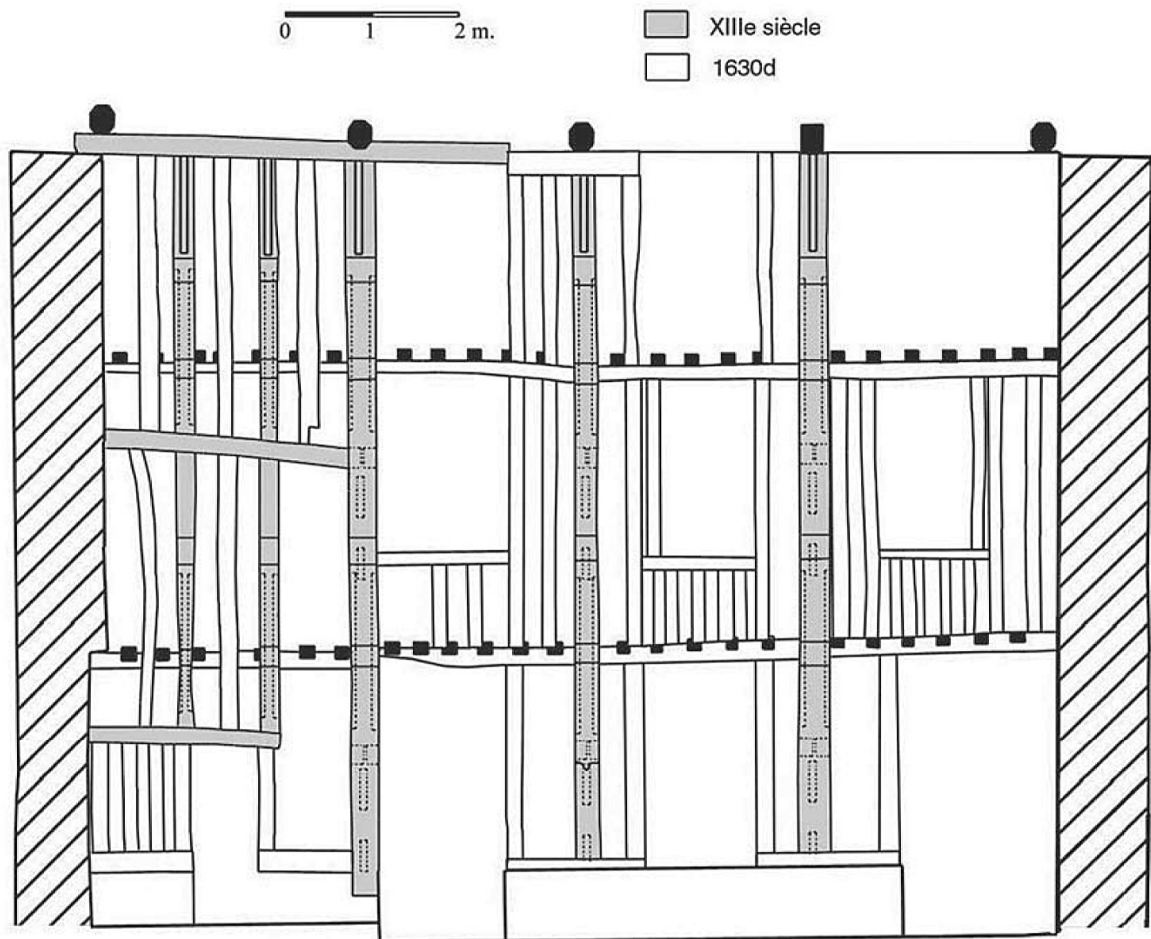


Fig. 8 > Relevé de la façade sud, face extérieure, après dégagement du plâtre en 1984 (Relevés M. Ratier, mise au propre F. Épaud).

à mi-bois peu profondes et, en tête, une longue mortaise pour une console. Les éléments du colombage conservés à l'ouest sont constitués, sur deux niveaux, de deux colombes assemblées par tenon-mortaise aux extrémités à deux entretoises et, en tête, à une sablière continue. Ces colombes présentent également sur leur flanc une rainure identique à celles des poteaux pour les baies et, sur leur face externe, une entaille à mi-bois.

Ces mortaises et entailles d'assemblages sont cohérentes entre les colombes et les poteaux d'ossature et confirment bien que ces éléments ont été conservés en place. Ils permettent de proposer une restitution du pan de bois d'origine avec une ossature verticale, sans encorbellement, constituée d'au moins trois poteaux montants de fond, subdivisant la façade en quatre travées (fig. 9, 10 et 11). Aucune trace ne subsiste des poteaux aux extrémités de la façade mais il est peu probable que les entretoises et les sablières étaient ancrées dans les maçonneries en raison, d'une part, de la nécessité d'avoir un poteau rainuré pour répondre aux rainures des dernières colombes et, d'autre part, de la présence, contre les pignons, de fermes principales qui pèsent aux abouts des sablières.

Ces poteaux sont reliés par une sablière basse, disposée sur un mur de maçonnerie, deux cours d'entretoises, assemblées aux flancs des poteaux par tenon-mortaise, et une sablière haute continue, tenonnée en tête des poteaux. Les panneaux ainsi définis par l'ossature sont chacun remplis par deux colombes verticales assemblées en tête comme en pied par tenon-mortaise dans les sablières et les entretoises. L'écartement de ces colombes varie selon les travées avec une

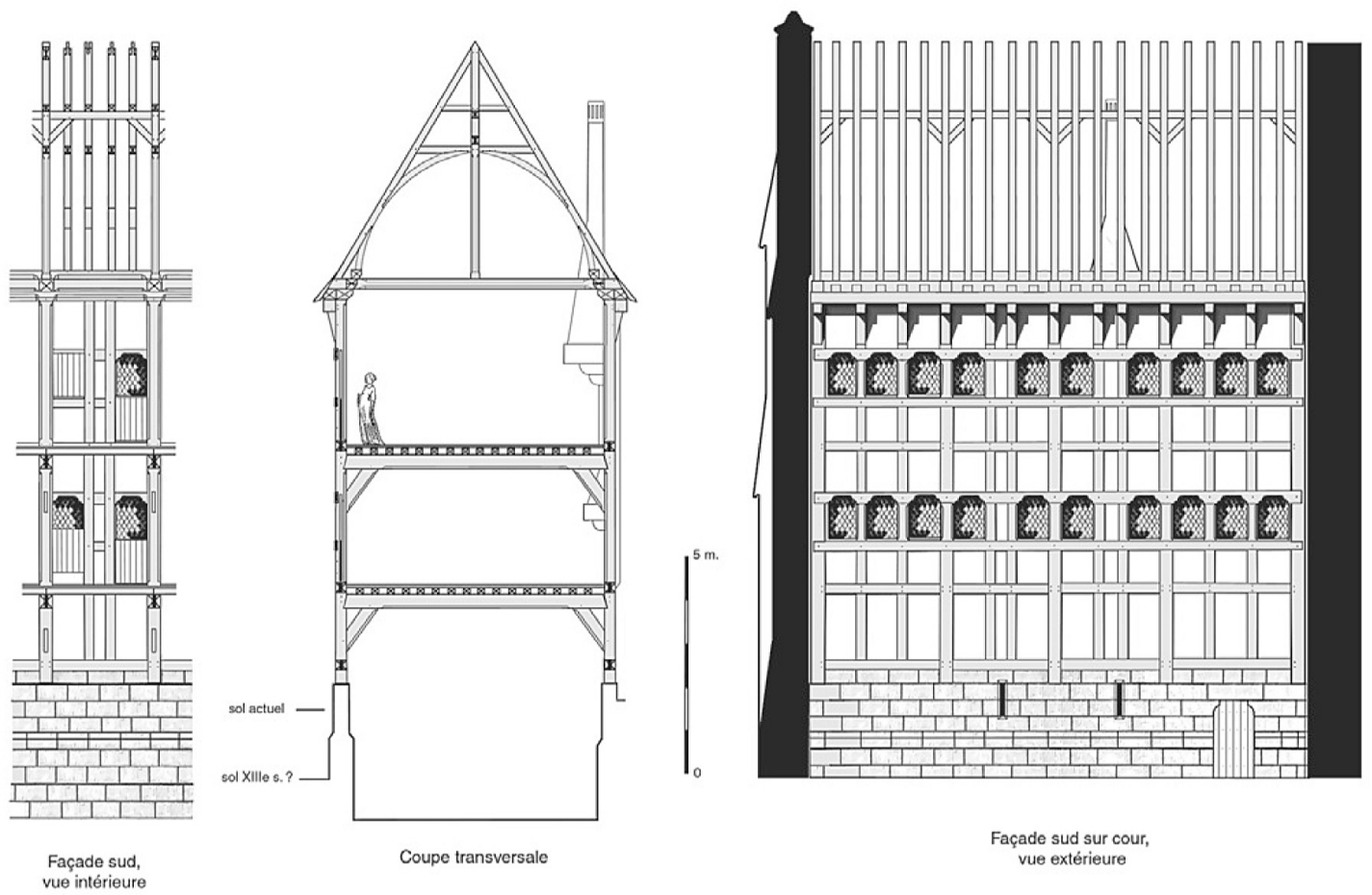


Fig. 9 > Proposition de restitution des élévations au XIII<sup>e</sup> siècle (Dessin F. Épaud d'après relevé M. Ratier).



Fig. 10 > Façade sud actuelle, fidèle à la proposition de restitution excepté plusieurs baies supplémentaires. Les bois anciens conservés sont plus clairs (Cl. F. Épaud).

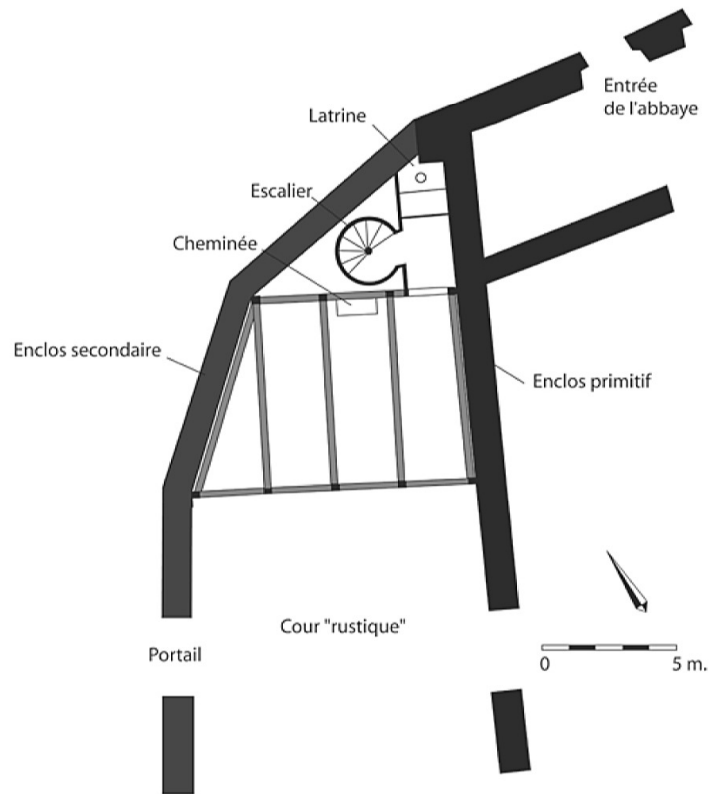


Fig. 11 > Proposition de restitution du plan au XIII<sup>e</sup> siècle, au 1<sup>er</sup> étage (dessin F. Épaud).

équidistance entre les colombes et les poteaux dans les travées de bout, aux extrémités est et ouest, et un rapprochement des colombes dans les travées médianes.

Sur deux niveaux, deux lisses continues sur toute la façade sont assemblées dans les entailles à mi-bois à ressaut des poteaux et des colombes pour constituer le linteau et l'appui des baies. L'intrados de ces linteaux était probablement taillé, à l'image de celles restituées bien qu'aucune lisse n'ait été retrouvée. Les rainures, présentes sur le flanc des poteaux et des colombes, étaient destinées à des panneaux de bois coulissant, qui s'abaissaient derrière l'allège pour l'ouverture des baies. La présence de ces rainures sur tous les bois conservés suggère une rangée de baies contiguës sur toute la longueur de la façade, sur deux niveaux. Aucune trace ne renseigne sur la fermeture de ces baies (panneau de vitres, treillis de bois...).

Le remplissage du colombage était en torchis puisque des trous et des rainures ont été observés sur le flanc des bois pour la fixation des éclisses. Nous ignorons cependant si la façade était recouverte d'un bardage en bois ou bien si les bois étaient peints.

En tête des poteaux et des colombes, sur leur face extérieure, une longue mortaise recevait une console qui portait la sablière externe de la toiture. Faute d'encorbellement, des coyaux prolongeaient vraisemblablement la toiture pour rejeter les eaux de pluie le plus loin possible de la façade.

En face interne des trois poteaux montants de fond, les deux couples de mortaises, renforcées par un embrèvement, recevait les tenons d'un sommier et de son aisselier. Le solivage qui reposait sur ces poutres était donc disposé parallèlement aux façades nord et sud. Les sommiers assuraient avec les entrails de la charpente du comble l'étrésillonnement entre les deux pans de bois de façade nord et sud. Ces deux planchers subdivisent donc le bâtiment d'origine en trois niveaux avec un rez-de-chaussée, un étage intermédiaire de 2,70 m sous poutre, et une salle haute sous charpente voûtée de 3,60 m sous entrail, ces deux dernières salles étant largement éclairées au sud par les baies continues.

Il est probable que la façade nord, entièrement remplacée au XVII<sup>e</sup> siècle, était identique au pan de bois sud, excepté la présence de baies. Les assemblages des sablières hautes et l'absence d'arrachement de maçonnerie dans les pignons confirment l'existence au nord d'un pan de bois. Un des poteaux de la façade nord actuelle, d'après les analyses dendrochronologiques, est un réemploi d'un poteau de fond du XIII<sup>e</sup> siècle, apparenté aux autres poteaux de fond du pan de bois sud<sup>12</sup>, provenant certainement de la façade originelle. La distribution de ces niveaux devait s'opérer par un palier desservi par un escalier à vis en bois, situé au nord, à l'emplacement de l'actuel escalier à balustre (fig. 11). Il est probable qu'au rez-de-chaussée, depuis la cour, on accédait à cet escalier par un passage latéral.

Un sondage réalisé en 1984 sous l'escalier a révélé l'existence d'un conduit vertical en pierre débouchant, à 5 m sous le sol actuel, sur une « pièce maçonnée en berceau brisé<sup>13</sup> », vraisemblablement une fosse de latrine médiévale. Ce conduit devait vraisemblablement servir à des latrines situées aux paliers du premier étage et de la salle haute. Il est donc très probable que l'espace compris entre la façade nord et le mur d'enclos, occupé par l'escalier à vis et ces latrines, était à l'origine couvert d'une toiture à deux versants, terminée par un pignon maçonné. Un des plans



du *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur<sup>14</sup>, de 1525, représente justement une vue extérieure de l'enclos au nord, avec un pignon à l'emplacement supposé de cette toiture (fig. 12), antérieure donc aux transformations de 1630.

Concernant le rez-de-chaussée, une petite cave moderne attenante au pan sud montre que le solin avait une élévation extérieure d'au moins 2 m de haut, avec un appareillage en pierre de taille pourvu d'un ressaut. Un sondage réalisé en 1984 dans l'édifice a permis de retrouver plusieurs niveaux de sols médiévaux en calcaire damé, entre 2,60 m pour le plus profond et 1,70 m sous le sol actuel, confirmant par ailleurs l'absence de cave sur cette emprise<sup>15</sup>. Un remblaiement important est venu rattraper la différence de niveau, proba-

blement en 1630, avec la mise en place d'un pavage de carreaux vernissés verts à 0,40 m sous le sol actuel. Ainsi, cette salle présentait vraisemblablement au XIII<sup>e</sup> siècle une hauteur sous poutre de presque 5 m. Des petites ouvertures sur la façade sud devaient assurer l'éclairage de cette salle.



Fig. 12 > Vue de l'église abbatiale, à gauche, et de l'entrée de l'abbaye au centre, surmontée d'un pignon en pan de bois. À droite, un second pignon surmonte le mur d'enclos, correspondant probablement à la toiture couvrant l'escalier à vis et les latrines du bâtiment (*Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, 1525 – Bibliothèque municipale de Rouen, ms. nouv. acq. 742).

## LA CHARPENTE DU COMBLE ET SON ADAPTATION AU PAN DE BOIS

Les poteaux de fond et les colombes de la façade sud sont assemblés aux sablières de la charpente du comble, confirmant ainsi leur contemporanéité. La charpente voûtée à chevrons-formant-fermes est subdivisée en quatre travées comprenant chacune quatre fermes secondaires (fig. 7, 9 et 13). Elle s'articule donc avec la trame du pan de bois grâce aux fermes principales assises en tête des poteaux d'ossature. Dans la travée ouest, du fait de l'inclinaison du mur pignon, les éléments des fermes secondaires sont assemblés à ceux de la ferme principale mitoyenne au mur, comme pour une noue, avec une remarquable qualité de taille des assemblages biais (fig. 14).

Les cinq fermes principales, numérotées de I à V de l'est vers l'ouest, sont chacune constituées d'un entrain suspendu par un poinçon de fond, d'un couple de chevrons, raidis par deux faux entrains assemblés par tenon-mortaise au poinçon (fig. 15). Des aisseliers et des jambes de force courbes, assemblés aussi par tenon et mortaise avec embrèvement, dessinent un profil de voûte en arc brisé. Les entrains, tout comme les sablières, ont leurs arêtes chanfreinées et les poinçons présentent une mouluration très sobre en tête et en pied d'un fût de section octogonale. La présence d'une ferme principale contre chaque pignon prouve que leurs conduits de cheminée actuels sont d'époque moderne. En effet, on observe nettement dans le chevronnage du versant nord, dans la travée médiane, les assemblages pour une trémie destinée au passage d'un conduit de cheminée qui était adossé au pan de bois nord.



Fig. 13 > Charpente à chevrons-formant-fermes du comble (Cl. F. Épaul).



Fig. 14 > Raccords biais des fermes secondaires sur la ferme principale adossée au pignon occidental (Cl. F. Épaul).

Les fermes secondaires ont la même structure, excepté l'entrait et le poinçon. La sous-face de leurs bois courbes est recouverte de clous destinés, d'après les négatifs visibles sur les photos prises en 1984 (fig. 7), à un lattis hourdé de plâtre. Il est donc délicat de se prononcer sur l'existence d'un lambris dès l'origine ou bien sur l'absence de couverture comme cela a été observé sur plusieurs charpentes voûtées du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Aucun décor peint n'a été observé sur les pignons.

Le pied des fermes secondaires présente un dispositif tout à fait complexe et original pour reprendre leur charge. En effet, une charpente à chevrons-formant-fermes de ce type génère des poussées latérales au milieu de ses travées, à cause des fermes secondaires qui ont tendance à s'ouvrir à leur base, faute d'entrait. Ces fermes secondaires exercent donc, sur ces supports, une poussée vers l'extérieur. Or, la difficulté d'établir une charpente de ce type, non pas sur un mur épais en maçonnerie, mais sur un pan de bois, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur maximum, est de pouvoir contenir ces poussées latérales, d'autant plus qu'il n'existe aucun contrebutement ni contrefort extérieur. Le maître d'œuvre a donc conçu un dispositif comprenant deux sablières accolées l'une à l'autre, une interne chanfreinée et une externe, continues sur toute la longueur de la charpente et assemblées en tête des poteaux et des consoles. Sur ces doubles sablières vient reposer la base de la charpente, constituée des blochets, des entretoises et des entrails qui y sont fixés par un mi-bois à queue d'aronde, leur permettant de mieux résister à la traction (fig. 16). Tenonnée dans le flanc des entrails, une entretoise de 25 x 25 cm de section assure la rétention des blochets, et donc des poussées latérales des fermes secondaires, tandis qu'une sablière, superposée aux entretoises, réceptionne leurs jambes de force. Ce dispositif en encorbellement

permet ainsi d'obtenir la largeur nécessaire pour asseoir la base de la charpente sur une faible épaisseur tout en contenant les poussées des fermes secondaires.

Pour contribuer à limiter ces poussées, les fermes secondaires sont soutenues en tête par un cours de liernes longitudinales, disposées sous les derniers faux entrails, assemblées aux poinçons et contreventées par des petits liens obliques. En soutenant ces fermes secondaires en tête, ces liernes permettent de limiter leur tassement et d'éviter ainsi l'écartement de leur base.

D'autres dispositifs sont également liés à cette volonté de réduire au minimum les poussées de ces fermes secondaires susceptibles de déformer les pans de bois. Ainsi, les travées sont très courtes avec des poteaux porteurs espacés de 2,20 m à 2,60 m ce qui permet de resserrer les sommiers et les entrails servant de tirants entre les deux façades. L'entraxe des fermes est aussi de 49 cm alors qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, en Normandie, les charpentes de ce type ont des fermes avec un entraxe moyen de 62 cm<sup>17</sup>, ce qui tend à renforcer la structure. Enfin, la pente des fermes est de 59°, qui correspond aux pentes les plus fortes pour le XIII<sup>e</sup> siècle en Normandie, contribue aussi à limiter les poussées latérales des fermes secondaires.

Cette recherche d'équilibre statique, visant à palier les défauts inhérents aux charpentes voûtées, explique donc, en partie, la structure du pan de bois et certains dispositifs de la charpente du comble.

## FONCTION DE L'ÉDIFICE

Il est encore difficile d'attribuer avec certitude une fonction à cet édifice qui semble indirectement lié au statut de cette cour, rattachée en

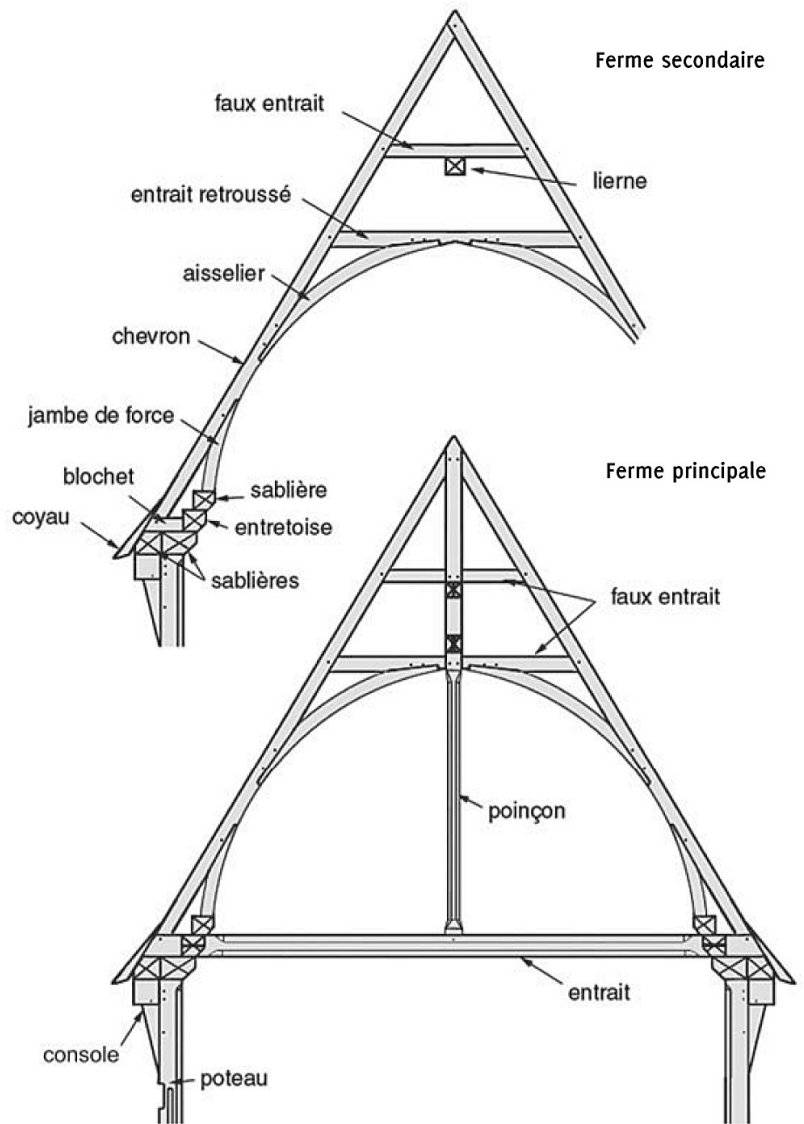


Fig. 15 > Fermes secondaire et principale de la charpente du comble (dessin F. Épaud).



Fig. 16 > Sous-face d'un entrait avec son assemblage en queue d'aronde pour la sablière du pan de bois nord disparu (Cl. F. Épaud).

1277 à la clôture primitive. Il existait, au sud de la cour, un grand bâtiment qui faisait face à celui étudié et dont ne subsiste aujourd'hui qu'une partie du pignon du XIII<sup>e</sup> siècle. Avant sa reconstruction au XVIII<sup>e</sup> siècle, il abritait la grange de l'abbaye, déjà mentionnée à cet emplacement au XV<sup>e</sup> siècle, des écuries, un grenier à foin et des remises<sup>18</sup>. En 1744, on accola à cette grange, au sud, une infirmerie pour les sœurs converses. Désignée à l'époque moderne comme « cour rustique » ou « du charoy », et ouverte sur la rue Saint-Amand par un portail, certes du XVII<sup>e</sup> siècle mais qui remplace certainement un plus ancien, cette cour avait donc une vocation de service, utilisée par les laïcs et les converses.

Il est fort probable que cette « cour rustique », annexée tardivement à l'enclos abbatial en 1277 et située en dehors de la clôture primitive, avait dès l'origine cette vocation de service. Dès lors, le bâtiment en pan de bois, au nord de cette cour, pouvait être affecté à l'hôtellerie, à l'accueil des laïcs. La salle basse peut comprendre une aumônerie ou des communs et les deux étages servir aux hôtes selon leur catégorie sociale, notamment la salle haute avec sa charpente voûtée, la cheminée et les latrines privatives pour l'accueil des hôtes de marque.

L'inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Amand, dressé à la Révolution, mentionne justement qu'Anne de Souvré édifie en 1642 un corps de logis pour des hôtes<sup>19</sup>. S'agit-il des travaux de réaménagement de cette ancienne hôtellerie, travaux datés pourtant de 1630 ? Probablement, car des travaux de remise au goût du jour devaient être nécessaires. Louis-René Delsalle avance cependant l'hypothèse qu'Anne de Souvré y aurait aménagé ses appartements<sup>20</sup>, toutefois, il nous semble difficile d'envisager sa résidence en face la grange et les écuries, donnant sur la « cour du charoy », sachant que d'importants logis abbatiaux avaient été édifiés au siècle précédent.

L'accès à cette probable hôtellerie médiévale se faisait non pas par l'entrée de l'abbaye, au nord, mais directement par la « cour rustique », grâce au portail situé à l'ouest dans l'enclos secondaire. Lors du remaniement du bâtiment en 1630, le mur d'enclos primitif fut percé au nord, au pied de l'escalier, pour aménager un accès direct depuis l'entrée principale de l'abbaye, tandis qu'un couloir adossé à l'infirmerie au rez-de-chaussée permettait de le desservir aussi depuis la « cour rustique ».

Faute de comparaison, il est difficile de savoir si cette structure en pan de bois à poteaux montant de fond, sans encorbellement et dépourvue d'écharpe ou de lien oblique, est fréquente au XIII<sup>e</sup> siècle en Normandie ou bien s'il représente à un *unicum* architectural lié, peut-être, à sa vocation ou à son emprise entre deux hauts murs d'enclos qui assurent à eux seuls le contreventement des façades.

Il reste donc des questions en suspens et nous pouvons espérer, à l'avenir, qu'un suivi archéologique des travaux de restauration des maisons médiévales à Rouen permettra d'apporter des éléments de réponse, d'autant plus que cette ville conserve encore plusieurs centaines de maisons médiévales et modernes en pans de bois, non étudiées archéologiquement à ce jour.